



L'Etat présentait hier sa nouvelle stratégie 2023-2033. Au menu: cartographie, vidéos et formations

Des mesures pour protéger les sols



L'Etat a tenu sa conférence de presse au Jardin des Capucins, qui illustre «la transversalité de la thématique des sols». Chloé Lambert



« ANGIE DAFFLON

Environnement » Il est la base vitale de multiples organismes, il régule, produit, filtre ou encore stocke. Le sol, de par ses différentes fonctions, rend bien des services à l'humain. «Mais ce n'est pas une ressource renouvelable à l'échelle humaine. Il faut en moyenne un siècle pour former un centimètre de sol fertile», a expliqué le conseiller d'Etat Jean-François Steiert à la presse, vendredi matin. Forte de ce constat, la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) et celle des Institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) ont élaboré une nouvelle stratégie de protection des sols fribourgeois pour les années 2023 à 2033.

Non seulement cette stratégie doit permettre au canton de s'aligner sur celle établie à l'échelle nationale en 2020, mais elle se présente également comme une actualisation du Concept de protection des sols établi en 2019. Elle se veut également complémentaire des autres stratégies existantes, comme le plan climat, la stratégie de développement durable ou celle sur la biodiversité.

Les sols cartographiés

A des «actions permanentes», qui correspondent principalement aux missions légales des différents services de l'Etat, dix-huit mesures ont été établies dans un plan d'action. Il s'agit de développer les connaissances et de les diffuser, mais aussi de sensibiliser la population et les professionnels aux différents enjeux. «Le sol est un élément essentiel qui est souvent insuffisamment considé-

ré», a souligné le président du gouvernement et directeur de la DIAF Didier Castella.

Des étudiants de l'Eikon et de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA) ont ainsi créé des vidéos pour le grand public sur les cycles du carbone et de l'eau. Les autres principes directeurs sont directement consacrés à la protection quantitative et qualitative des sols: utilisation parcimonieuse, réhabilitation des sols dégradés, valorisation de ceux qui sont disponibles ou encore protection contre les atteintes dommageables.

Concrètement, il est question d'établir un suivi de la qualité des sols grâce au réseau d'observation FRIBO, qui recense 250 sites agricoles, 53 urbains et 14 forestiers. Il s'agira aussi de «renforcer les compétences professionnelles des agriculteurs», a relevé la cheffe de la section agriculture de Grange-neuve, Nadine Degen. Elle a également évoqué la cartographie des sols du canton, qui «prend une place importante dans le plan d'action». Des relevés ont d'ailleurs déjà été réalisés au Grand-Marais ainsi qu'à Chamblieux-Bertigny et un projet pilote est en cours à Prez.

«Nous avons également pris contact avec l'Inspectorat chantiers Fribourg pour mener des actions sur les chantiers», a relevé le chef du Service de l'environnement Christophe Joerin. Il s'agit surtout, pour l'instant, de sensibiliser. Un forum a par exemple été proposé en 2022 et 2023. Un mandat a aussi été octroyé à la HEIA pour analyser les projets impactant les sols et ainsi déterminer quels sont les acteurs les plus importants et les phases les plus sensibles.

Côté finances, la stratégie ne fait l'objet d'aucun décret pour une demande de moyens financiers. «Le financement est assuré par les budgets des différents services concernés et via les stratégies transversales», a expliqué Didier Castella.



«Le financement est assuré par les budgets des différents services concernés»

Didier Castella

Par ailleurs, le conseiller d'Etat n'a pas manqué de souligner que Fribourg se révèle bon élève par rapport à ses voisins: le canton compte 55% de surfaces agricoles, contre 42% sur Vaud et Berne et 36% à l'échelle nationale. A ces 55% s'ajoutent 27% de surfaces boisées, 10% de surfaces d'habitats et d'infrastructures et 8% de surfaces improductives. Ce dernier pourcentage s'élève à 25% à l'échelle nationale. Pour autant, le dossier détaillant la stratégie cite l'Office fédéral de la statistique et constate que la surface agricole fribourgeoise est «en régression principalement au profit des surfaces d'habitats et d'infrastructures». »